

Image not found or type unknown



Cession de part d'une sci non familiale entre associé

Par **Harrys75**, le **20/01/2020** à **00:25**

Bonjour

On est sur le point de créer une sci . Mon associée apporte la moitié d'un immeuble et moi j'apporte 25% en numéraire

Ensuite est je le droit de racheter ces parts sans risquer le droit de préemption ???